

FORMATION SYNDICALE

Retraites, protection sociale, solidarité : on lâche l'affaire ?!?!

- 1993, 2003, 2008, 2010 : l'avalanche de "réformes" des retraites a-t-elle entraîné des dégradations ?
- 2019 : la mise en place d'un système universel de retraites permettra-t-il, en revoyant les dispositifs de solidarité, d'aller vers moins d'inégalités ?
- Notre système de protection sociale vaut-il le coup qu'on se batte pour lui ?
- L'action syndicale est-elle encore efficace ? Y a-t-il d'autres formes d'action collective à imaginer pour défendre nos droits ?
- Comment en parler autour de soi ? Quelles actions peuvent être les plus pertinentes ?

MARDI 20 NOVEMBRE 2018

DE 9h30 à 16h00

**Bourse du Travail (rue Pelloutier)
à CREIL**

*Attention ! Envoyer le courrier de demande de stage avant
le JEUDI 20 OCTOBRE 2018 !!!*

Intervenant :

La boîte sans projet

*Association d'éducation populaire, propose en co-construction avec la FSU de l'Oise, une **ournée dynamique et participative**, sous forme de **jeux de positionnement** et de **jeux de rôle** pour aborder la question de la défense de notre système de retraites et de protection sociale.*

Intervenante :

Christiane MARTY

*Christiane Marty est ingénieure-chercheuse. Militante altermondialiste et féministe, elle est membre du Conseil scientifique d'Attac et de la **Fondation Copernic**. Co-auteure de Retraites, l'heure de vérité (2010), Dépendance, perte d'autonomie, affaire privée ou Sécurité sociale ? (2011) et Retraites, l'alternative cachée (2013).*

FORMATIONS SYNDICALES A VENIR...

- 23 novembre 2018 : stage *Psychologues de l'Education Nationale (1er et 2nd degr) au Lycée Calvin à Noyon (confirmation du lieu sur le site de la FSU Oise)*
- mars 2019 : stage *Fonction Publique (recrutement, statut, déroulement de carrière, affectation...)*
- avril 2019 : stage *Europe (montée de l'extrême droite, accueil des migrants...)*
- mai 2019 : stage *Education (pilotage du système éducatif versus autonomie des établissements...)*

Comment participer ???

Les stages de formations syndicales sont **ouverts à tous**, fonctionnaires ou contractuels, de la fonction publique d'état ou territoriale, adhérents ou non d'un syndicat de la FSU.

Pour participer à un stage, il faut **impérativement en faire la demande un mois avant la date du stage**

Pour en faire la demande, il faut :

- reproduire de manière manuscrite le modèle de lettre ci-dessous puis le remettre à votre chef d'établissement ou de service, à l'IEN. Pour les personnels 1er degré, y joindre l'imprimé n°5 d'autorisation d'absence pour raisons syndicales ;
- s'inscrire auprès de la FSU : fsu60@fsu.fr ou 06 28 13 29 74.



Rappels :

- tous les fonctionnaires et agents non titulaires de l'État ont droit au congé pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (maximum 12 jours/an) ;
- l'autorisation n'est pas délivrée par le supérieur hiérarchique mais par l'autorité administrative compétente régionale ou départementale ;
- À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé. En cas de refus, nous contacter à la section.

LETTRE TYPE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

(demande individuelle à adresser au moins 1 mois à l'avance par voie hiérarchique)

NOM.....Prénom.....
Grade et fonction
Établissement ou école.....

à - Madame le Recteur S/C du chef d'établissement (2nd degré)
- Monsieur l'inspecteur d'académie S/C de l'IEN (1er degré)

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (1), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 20 novembre 2018 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à CREIL.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au Journal Officiel du 06 janvier 2000).

Veuillez agréer, Madame le Recteur (ou Monsieur l'inspecteur d'académie) l'expression de ma considération distinguée.

A..... Le..... Signature

(1) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État.

Fonction Publique Territoriale

Multiplication des attaques contre les agents territoriaux du Conseil Départemental de l'Oise : tous en grève le 9 octobre !

- CONTRE le projet d'externalisation et de privatisation de l'entretien des collèges
- CONTRE le projet de révision de la charte de gestion du temps de travail qui prévoit notamment la **suppression de 5 jours de RTT collective**

Tous ces projets sont inacceptables ! C'est pourquoi la FSU de l'Oise a déposé un **préavis de grève** pour le mardi 9 octobre 2018 afin de permettre aux agent-e-s exerçant au Conseil Départemental de s'y opposer. **Rendez-vous à 14h00 devant le lycée Félix Faure à Beauvais !**